

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 27 JUIN 2023
Convocation du 20 juin 2023

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juin à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Anne CALVARIN, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

Etaient absents : Jean-Marie THIBAUT (pouvoir à Maria TREFCON), Cédric CAGNARD (pouvoir à Philippe PETIT), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Frédéric DOMON), Bernard ROBIDA (pouvoir à Bruno DESANDERE)

Madame Anne CALVARIN est nommée secrétaire de séance

Choix d'un architecte pour étude de faisabilité (n°16-2023)

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de retenir un architecte afin d'élaborer une étude de faisabilité pour rénovation des différents bâtiments communaux situés autour de la Mairie.

Elle présente à cet effet deux devis d'architectes pour une étude de faisabilité complète :

Architecture Aménagement (Mme Anne-Sophie DOMONT)	14 300 € HT
L'Agence (M. Matthieu GOBE)	5 500 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 18 voix pour et 1 voix contre (M. ROBIDA)

Le Maire,
Maria TREFCON


